Questions orales

• (1450)

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et des Océans): Madame le Président, cela fait l'objet de consultations entre les services canadiens et les pêcheurs en cause et aussi, à certains égards, au niveau politique.

Lorsque l'ambassadeur américain pour le commerce, M. Brock, était ici, mon collègue, le ministre chargé du Commerce international, et moi-même avons abordé la question auprès de la délégation américaine. Nous avons bien dit que, si nous admettions les mesures de conservation, les mesures de conservation prenant figure d'obstacles au commerce sont inadmissibles. Nous allons poursuivre nos entretiens.

ON SUGGÈRE D'AFFECTER DES SPÉCIALISTES DES PÊCHES AUX HAUTS-COMMISSARIATS

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Madame le Président, je voudrais adresser ma question supplémentaire au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, mais en son absence, le ministre des Pêches pourrait tenter d'y répondre également.

Étant donné que très peu de membres du personnel de nos ambassades s'y connaissent dans le domaine des pêches, je voudrais savoir si le ministre songe à en affecter davantage à nos hauts-commissariats dans les pays qui achètent beaucoup de poisson, dans l'espoir qu'ils pourraient nous aider à accroître les débouchés pour cette industrie particulièrement touchée qui fait face actuellement à de graves difficultés économiques et à des problèmes de commercialisation.

L'hon. Ed Lumley (ministre d'État (Commerce international)): Madame le Président, je voudrais signaler au député que nous avons fait au cours de l'an dernier des efforts appréciables en vue d'exporter nos produits de poisson dans le monde entier. De fait, si je ne m'abuse, à la fin des onze premiers mois, soit jusqu'au 30 novembre, nos exportations vers les États-Unis s'étaient accrues d'environ 23 p. 100, et celles vers d'autres pays, d'environ 19 p. 100. Nous avons mis sur pied un programme spécial jusqu'à concurrence de \$750,000 pour favoriser l'exportation au Nigéria du maquereau en provenance de Terre-Neuve.

J'ai aussi participé à l'ouverture de deux ou trois expositions aux États-Unis et nous tiendrons quatre ou cinq foires commerciales dans le monde entier dans les quatre ou cinq prochains mois pour tenter de faire mousser la vente de nos produits de poisson.

M. MacKay: Toutefois, aucune vente n'est garantie.

LES AFFAIRES INDIENNES

LES RÉDUCTIONS CONCERNANT UN PROGRAMME POUR ÉTUDIANTS

M. Vic Althouse (Humboldt-Lake Centre): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Étant donné que son ministère a permis dans le cadre de la réduction des budgets régionaux qu'on diminue de \$10 par mois les allocations qui sont accordées aux Indiens inscrits habitant et suivant des cours en dehors de leur réserve et comme les avocats de son ministère arguent maintenant que ce dernier n'était pas autorisé au départ à verser cet argent, le ministre pourrait-il expliquer à la Chambre pourquoi l'on procède à ces réductions et pourquoi

l'on effectue des coupures dans ce programme par ailleurs utile?

L'hon. John C. Munro (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Madame le Président, je voudrais remercier le député de m'avoir donné aujourd'hui un préavis de sa question par l'entremise de mon ministère.

Le ministère ne peut accorder des allocations de ce genre qu'aux Indiens habitant dans des réserves. Je me suis laissé dire, et j'ai entrepris de le vérifier à la suite de la demande du député, que ces étudiants indiens et leurs parents n'habitent pas dans une réserve.

Si le gouvernement fédéral ne peut leur accorder d'allocations, c'est parce qu'il n'est responsable que des Indiens des réserves. Nous voulons donc utiliser au mieux l'argent dont nous disposons pour répondre aux besoins éducatifs de ceux-ci. Nous considérons que les Indiens et leurs enfants qui n'habitent plus dans des réserves paient des taxes aux provinces et que ces dernières devraient donc leur offrir les mêmes possibilités sur le plan éducatif qu'à n'importe quel autre citoyen de la province. Comme vous le savez, le gouvernement fédéral contribue très largement au budget de l'enseignement des provinces. Nombre d'entre elles ont accepté le principe.

Quoi qu'il en soit, disons en un mot que nous ne sommes pas autorisés à verser des allocations aux Indiens n'habitant pas dans des réserves.

ON DEMANDE LE MAINTIEN DU PROGRAMME

M. Vic Althouse (Humboldt-Lake Centre): Madame le Président, la politique du ministère et en particulier sa politique globale d'essor économique amènent les Indiens à quitter leur réserve. En outre, l'enseignement destiné aux Indiens relève principalement du gouvernement fédéral. Les jeunes Indiens ont bien du mal à terminer leurs études secondaires à cause des pressions sociales, culturelles et économiques qu'ils subissent. Face à cette situation, le ministre pourrait-il nous promettre qu'il va s'arranger pour autoriser le maintien du programme qui encourage les jeunes Indiens à poursuivre leurs études secondaires, car dans l'état actuel des choses, rares sont ceux qui les finissent?

Une voix: Ca ne va pas vous coûter cher.

L'hon. John C. Munro (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Madame le Président, je m'inscris en faux contre l'affirmation du député, selon laquelle notre politique vise à encourager les Indiens à quitter leur réserve. C'est tout le contraire. Depuis mon arrivée au ministère des Affaires indiennes, il y a deux ans, les crédits pour la construction de logements destinés aux Indiens ont doublé, et l'année prochaine, il se pourrait qu'ils triplent, afin de supprimer le problème de l'insuffisance des logements pour les Indiens.

Je tiens à ajouter que dans le dernier budget, l'essor économique des populations autochtones est l'un des tous premiers secteurs où le gouvernement compte engager d'importantes dépenses, soit la somme de 346 millions pour l'année prochaine. Cette mesure vise à encourager les Indiens à préserver leur culture tout en leur permettant de faire de leurs réserves des entités économiques viables pour qu'ils n'aient pas à les quitter. Il va de soi, madame le Président, que ces mesures vont permettre de libérer des crédits supplémentaires qui pourront être affectés au secteur de l'éducation des Indiens.